Parisot : six mois de sursis pour sa filiale vosgienne

by Usine Nouvelle - mercredi, novembre 07, 2012

http://correspondances.fr/parisot-six-mois-de-sursis-pour-sa-filiale-vosgienne/

Le tribunal de commerce d'Epinal a accordé un redressement judiciaire assorti d'une période d'observation de 6 mois à la Manufacture vosgienne de meubles (MVM) de Mattaincourt (Vosges), filiale du groupe Parisot spécialisé dans les meubles de cuisine et de salles de bains.

Les représentants des 382 salariés de l'usine MVM de Mattaincourt (Vosges) sont sortis moroses et inquiets de l'audience du tribunal de commerce d'Epinal. Mercredi 7 novembre, le tribunal a accordé une période de redressement judiciaire de six mois avec un point d'étape prévu le 8 janvier prochain.

Les syndicats ont en tête deux précédents qui leur font craindre le pire. En janvier dernier, le tribunal de commerce avait déjà prononcé la liquidation de Nevelt, ex-filiale du groupe Parisot, qui employait 144 salariés dans le même village de Mattaincourt. En décembre 2010, le même tribunal avait prononcé la liquidation de ECB (Etablissement cuisine et bains) qui employait 122 salariés à Mirecourt, à deux kilomètres de Mattaincourt.

Pas moins de 70 postes ont été supprimés depuis la reprise de Parisot par le groupe Windhurst Industries en février 2011. Les salariés ne croient guère à l'explication avancée par la direction, qui invoque la perte d'un client historique, Castorama. "Notre site est de plus en plus tributaire de la direction du groupe en Haute-Saône. Nous subissons du chômage partiel depuis plusieurs mois tandis que le site de Saint-Loupsur-Semouse (Haute-Saône) effectue des heures supplémentaires", rappelle Bernard Thomassin. Le comité d'entreprise envisage de faire appel à un avocat.

1/1